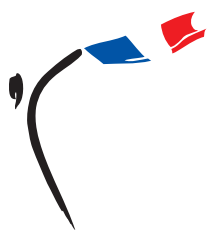
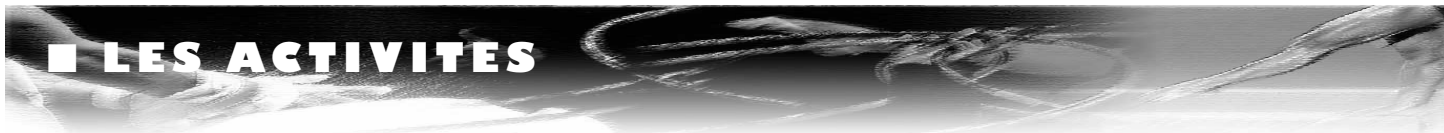




Coordonner les activités



Fédération Française de Gymnastique



● L'ANIMATION

Les déplacements

- Le déplacement est annoncé suffisamment tôt. Son organisation est publiée pour information aux licenciés et aux parents. Il comprend les renseignements de :
 - Départ et retour - L'heure et le lieu du rendez-vous.
 - Les coordonnées du lieu d'hébergement.
 - Les coordonnées du responsable - chef de délégation - qui pourra être joint.
 - La liste de ce qu'il faut amener (n° de tél. des parents, carte d'identité, ...).
- Le déplacement est préparé :
 - Réservation de l'hôtel un mois avant la date.
 - Réservation du moyen de transport dans les délais.
 - Les engagements ont été renvoyés dans les délais au C.O.L.
- La mallette du chef de délégation comporte :
 - Les licences des compétiteurs.
 - Les déclarations d'accident.
 - Numéro d'assistance des assurances.
 - Les coordonnées des parents des gymnastes.
 - Le répertoire des dirigeants du club (Président, Secrétaire, Trésorier).
 - Le chéquier du club.
 - Un téléphone portable ou une carte téléphonique.
 - Les numéros de téléphone des médias (presse écrite, parlée...) pour communiquer les résultats.

Les fêtes du club

- Elles rapprochent les licenciés et ouvrent les portes du club aux parents en les faisant participer à la vie de l'association. Elles marquent :
 - L'arbre de Noël.
 - La galette des Rois.
 - La sortie annuelle.
 - La fête du club.
 - Les anniversaires.



